

Et pourquoi pas s'engager dans une mission citoyenne ou humanitaire ?

EXPÉRIENCE

Prendre un peu de recul pour mieux trouver sa voie et décider d'entreprendre une mission de bénévolat et/ou d'intérêt général... Cette solution permet aux jeunes de mûrir et de conforter leurs envies.

PAR N.T.

Depuis novembre dernier, Sofiane Morkache effectue une mission de service civique au Centre d'information et de document jeunesse (CIDJ) où il accueille et accompagne les jeunes à la recherche d'une orientation. «Après mon bac, je m'étais inscrit en fac de droit, mais je me suis vite rendu compte que cela ne me plaisait pas. Grâce à cette expérience de terrain, j'ai développé des compétences et mon projet est maintenant clair», raconte-t-il. Il a découvert qu'il aimait le contact avec le public et a décidé de s'inscrire à la rentrée prochaine en BTS relation client. Sofiane fait partie des 100 000 jeunes qui ont effectué un service civique en 2016.

SERVICE CIVIQUE

D'une durée de 6 à 12 mois, le dispositif permet aux 16-25 ans* de s'engager dans une mission d'intérêt général, en France ou à l'étranger, au sein d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public. Les domaines d'action sont aussi variés que la solidarité, l'environnement, le sport, la culture,



©Fotolia

cadre d'un festival, à l'organisation et à l'accueil de demandeurs d'asile en passant par l'éducation et la protection de l'environnement. «Le service civique offre aux jeunes une expérience humaine riche. Ils se rendent utiles, ils mûrissent, prennent confiance en eux, mais aussi ont du temps pour réfléchir à leur propre avenir», constate Ferroudja Kaci, conseillère au Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ). Pour faciliter le déroulement de la mission, les volontaires sont accompagnés et bénéficient d'un appui à la réflexion sur leur projet personnel. Ils reçoivent

4 000 à 5 000

jeunes seront recrutés en service civique par l'association Unis-cité à la rentrée prochaine, dans tous les domaines : culture, solidarité, environnement, handicap, international...

SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN

Pour les jeunes de 17 à 30 ans qui veulent absolument voir du pays, le Service volontaire européen (SVE) donne la possibilité de réaliser des missions en Europe, au sein d'une structure à but non lucratif pendant 2 à 12 mois. Qu'il s'agisse de partir en Hongrie aider l'équipe d'une classe maternelle dans les activités quotidiennes, de promouvoir un style de vie durable en Suède ou d'être volontaire en Bulgarie dans un centre d'aide à l'autonomie de personnes handicapées... c'est l'opportunité de vivre une expérience de citoyenneté, d'acquérir des compétences profession-

nelles mais aussi de découvrir une autre culture.

Le SVE est financé par la Commission européenne : les frais de logement et de nourriture sont entièrement couverts et ceux du voyage remboursés tout ou partie. Les volontaires reçoivent, par ailleurs, de l'argent de poche et leur protection sociale est assurée. Ils bénéficient également d'un soutien linguistique en ligne et d'un tutorat tout au long de leur projet SVE. Il n'est donc pas utile de parler la langue du pays, en revanche la candidature doit être réalisée en anglais auprès de l'organisation (www.servicevolontaireeuropeen.fr).

CHANTIERS INTERNATIONAUX

Quelques associations humanitaires proposent également des missions à l'international, plus ou moins longues. Reconstruire des maisons aux Philippines ou donner des cours en anglais à des enfants au Laos, c'est possible, mais le coût du voyage et du séjour sont à la charge du bénévole. Généralement, il faut aussi payer des frais d'inscription d'environ 150 euros. Des organismes comme France volontaires, Jeunesse et reconstruction ou Clong volontariat, par exemple, regroupent un certain nombre d'offres.